



# Traité International

SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE



Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italy

Mail: [pgrfa-treaty@fao.org](mailto:pgrfa-treaty@fao.org)

Facsimile: +39 0657056347

Téléphone: +39 0657055430

Réf: GB6 - 033-ACSU(2) – Observateurs

23 Janvier 2015

## NOTIFICATION

### **Deuxième réunion du Comité Technique ad hoc chargé de l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture**

Rome (Italie), 2-3 Mars 2015

#### Participation des Observateurs

Chère Madame/ Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de faire une annonce concernant la participation des Observateurs à la Deuxième réunion du Comité technique ad hoc chargé de l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ACSU).

Comme dans la première réunion du Comité (ACSU), tenue à Rome les 8 et 9 Novembre 2012, la décision d'admettre des Observateurs sera prise par ses membres après l'élection des Coprésidents.

Le Secrétariat a reçu des demandes provenant des différents groupes de parties prenantes, notamment des Organisations non gouvernementales qui souhaiteraient assister à la prochaine réunion du comité ACSU en qualité qu'Observateurs. Elles demandent si elles peuvent être admises ou pas afin de réserver leur voyage et hébergement.

En vue de faciliter la participation de chaque partie prenante intéressée, le Secrétariat devra recevoir leurs demandes pas plus tard que le 6 Février 2015, afin d'assurer que les dispositions appropriées puissent être prises, y compris en ce qui concerne l'enregistrement pour accéder au siège de la FAO. Ces demandes devraient être adressées à [PGRFA-Treaty@fao.org](mailto:PGRFA-Treaty@fao.org).

Le Secrétariat transmettra toutes les demandes reçues aux membres du Comité ACSU. Au cas où des objections sont émises par les membres du Comité ACSU, le Secrétariat informera la partie prenante respective par conséquent.

.../...



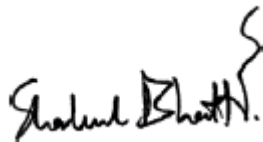
Les observateurs des Parties contractantes devraient copier leur Point Focal National ou la représentation permanente de leur pays auprès de la FAO. Si d'autres questions devraient surgir ou des clarifications supplémentaires potentielles deviennent nécessaires concernant la participation des Parties Contractantes en qualité d'observateurs, le Secrétaire prendra la liberté de joindre la représentation permanente à Rome.

L'Organe directeur n'a pas prévu de fonds pour soutenir la participation des observateurs au Comité ACSU.

Pour toute requête ou demande d'informations supplémentaires, veuillez contacter le Secrétariat du Traité international à :

Dr Shakeel Bhatti  
Secrétaire  
Traité International sur le Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et  
l'Agriculture  
Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture des Nations Unies  
00153 Rome, Italie  
Tel: +39 06 5705 3554,  
Fax: +39 06 5705 6347  
PGRFA-treaty@fao.org

Veuillez accepter, Madame/Monsieur, l'assurance de ma plus haute considération.



Shakeel Bhatti  
Secrétaire  
Traité International sur les Ressources Phytogénétiques  
Pour l'Alimentation et l'Agriculture